

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00
France et Belgique.....	3 mois, 23.00; 6 mois, 41.00; 1 an, 78.00
Etranger: Tarif A.....	3 mois, 25.00; 6 mois, 43.00; 1 an, 80.00
..... Tarif B.....	3 mois, 20.00; 6 mois, 38.00; 1 an, 72.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1900. Inter. 4.
TOURCOING..... 53, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

CHATEAUX
POSTAUX
87 LILLE

NE PARTEZ PAS
EN VACANCES
sans acheter vos
CHAUSSURES
pour la PLAGE
et la CAMPAGNE
AUX
CHAUSSURES
DOLLY
20, Rue de Lannoy, 20
ROUBAIX
See Articles
SEMELLE CREPE
SONT INUSABLES

L'influence française en Asie centrale

Des pays occidentaux, la France est peut-être celui qui attache le moins d'importance à la lutte d'influence et d'intérêts qui met aux prises, en Asie Centrale, la Russie soviétique et la Grande-Bretagne. Cependant, comme le démontre M. Roger Labonne dans une étude des plus fouillées et des plus captivantes sur la « Révolution Afghane », la partie qui se joue là-bas entre Londres et Moscou nous intéresse à plus d'un titre; elle est en liaison directe avec le jeu que mènent les agitateurs dans notre empire colonial. Nous avons en Asie Centrale, nous dit M. Labonne, des intérêts que nous ignorons nous-mêmes; leur défense nous place néanmoins en dehors de la mêlée car ils ne portent ombrage à aucun patriotisme, à aucune ambition; ils concernent seulement notre patrimoine intellectuel, notre prestige moral et notre crédit dans le monde, mais sous cette forme ils revêtent une importance majeure aux yeux du voyageur surpris qui les découvre subitement. Suivons ce voyageur, comme l'a fait M. Roger Labonne, et nous comprendrons les « bulles », les indices du travail qui s'opère au fond des eaux troubles.

Le touriste anglais qui a traversé les continents et les mers, de Londres à Bombay, a vu sa langue et sa culture s'épanouir sous des climats divers; il a pu compter partout en dollars ou en livres, et même au sein des grands pays libres, il a cru voir l'Union Jack et la bannière étoilée flotter à côté des pavillons nationaux. Le citoyen britannique pourrait jusqu'à un certain point se dire citoyen de l'univers. Cette impression change qu'il pénètre en Asie Centrale. Première bulle: au départ de Peshawar, un écrivain: « Automotobilités, tenez-vous droite! »; cette pancarte, d'apparence anodine, l'invite à abandonner un usage anglo-saxon; elle marque, sans qu'il y paraisse, la frontière de deux mondes. En effet, à partir de là, tout se modifie: ce n'est plus de la libre Amérique ou de la libre Albion, il doit se plier à des coutumes nouvelles, étrangères à ses traditions. Il n'est plus sa langue résonner dans les rues et dans les antichambres des bâtiments officiels. A Caboul, à Téhéran, sa propre nationalité s'efface; il porte un nom générique, il devient un Aramian, un Iranien.

Notre domaine spirituel épouse curieusement aujourd'hui les limites de l'ancien empire d'Alexandre, des rives du Nil au pays d'Amnoulah, à cette Bactriane où les archéologues découvrent les vestiges de la culture gréco-latine. Là se diffuse notre pensée; résonne notre langue à tel point que les officiers anglais en garnison sur le Bosphore ont dû, après l'armistice, étudier notre vocabulaire pour pouvoir converser avec l'habitant. Apanage précieux, si l'on considère l'effacement graduel de notre culture dans le monde. Ja la Cour berline ne connaissait que nos usages. Goethe se demandait s'il écrirait son Faust en français ou en allemand. Le prince de Ligne, général autrichien, mais fondateur intellectuel de Paris, n'avait que de vagues notions de la langue allemande. De Québec à la Nouvelle-Orléans, tout un continent épelaient notre alphabet. C'est en français, mauvais souvenir qu'il importe cependant de rappeler, qu'a été rédigé le traité de Francfort en 1871. C'est la langue française qui fut employée en 1909, pour la première délibération des députés de toutes races assemblés au nouveau Parlement ottoman. Le français était la langue diplomatique, autant dire la langue universelle. Et maintenant? N'établissons pas le bilan de nos pertes mais signalons pourtant que, pour la première fois au cours de notre histoire, un traité, et qui plus est un traité victorieux, celui de Versailles, comportait une traduction officielle en anglais.

Est-il dans nos moyens d'entraver cette décadence? Nous sommes certains, du moins de pouvoir, si nous le voulons, maintenir notre prestige en Orient. M. Labonne fait remarquer qu'il n'est pas indispensable pour assurer la primauté du spirituel d'exercer une souveraineté territoriale. Sur les bords du Nil, malgré la tutelle anglaise, la population indigène parle plus couramment le français qu'à Alger et à Tunis; elle se passionne pour toutes les manifestations de notre art et de notre pensée; elle envoie en grand nombre ses étudiants dans nos Universités. Le plus ombrageux des avocats « ouafistes » ne croit pas menacer l'indépendance de son pays en plaçant en français devant les tribunaux du Caire. A Caboul, le roi Nadir Khan appelle nos architectes, nos techniciens, nos professeurs; il favorise cette collaboration intellectuelle et économique qui est la forme la plus moderne et la plus pratique de l'association entre un jeune peuple et une vieille nation.

Négligée jusqu'à présent par une génération amie des réalités tangibles, la préminence intellectuelle commence à retenir l'attention du monde des affaires qui s'aperçoit de son rôle capital dans le domaine économique. Elle est peut-être un peu ényque mais combien juste cette affirmation que, dans l'Asie Centrale, les légendes des paladins représentent un capital exploitable. Les artisans intellectuels participent à la prospérité matérielle d'une nation; ils sont, à leur manière, de véritables producteurs.

LES COMMUNISTES PILLENT ET INCENDIENT UNE VILLE CHINOISE

La ville de Tehang-Cha est maintenant en flammes. Les communistes, dont les forces sont d'environ 10.000 hommes, en poursuivent le pillage. On porte également attention à la situation dans le Kiang-Si. Les communistes, qui ont pris Nan-Tchang, avancent sur Khou-Kiang. Or, à Kou-Lang, aux environs de Khou-Kiang, se trouvent actuellement 200 étrangers.

Les progrès des communistes dans le Yunnan, le Honan, le Hou-Pé et le Kiang-Si, sont considérés comme le résultat d'une organisation plus soignée, et les auteurs sont évidemment russes. Ansel, les autorités étrangères ne croient nullement les rapports qui déclarent que ces insurrections ne sont que des désordres locaux ou que les gouvernements régionaux sont impuissants devant la révolte.

BILLET PARISIEN Les avertissements de M. Poincaré

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 30 JUILLET (MINUIT).

M. Poincaré a publié dans la NATION, de Buenos-Ayres et dans EXCELSIOR, un article qui ne manquera pas d'impressionner l'opinion mondiale. L'ancien président de la République y traite la question de la crise allemande, qu'il a suivie en observateur vigilant et averti. Les conclusions de cette étude ne sont pas particulièrement optimistes. On ne peut évidemment s'en prendre à son auteur. Les faits, hélas! parlent par eux-mêmes avec une suffisante clarté. Au surplus, M. Poincaré s'abstient presque de tout commentaire. Il se borne à signaler par-ci par-là les intentions vraies des dirigeants de l'Allemagne, telles que les manifestent leurs actes, et ces intentions ne seraient rien moins que rassurantes pour l'avenir.

Sans doute, M. Poincaré établit que l'Allemagne nouvelle, à supposer qu'elle existe vraiment, n'est pas celle qui occupait actuellement les postes de commandement. M. Poincaré trace notamment du maréchal Hindenburg un tableau pittoresque et saisissant. Vieux soldat dévoué corps et âme à son empereur, il est devenu président de la République allemande. Mais à-t-il vraiment tenu ses attaches avec l'ancien régime? M. Poincaré n'a pas de mal à démontrer que non. D'ailleurs au fond de son cœur de patriote, pour qui le patriotisme ne peut se séparer de la défense des traditions monarchiques et aristocratiques, le maréchal Hindenburg n'est pas un isolé dans l'Allemagne d'aujourd'hui. M. Poincaré rappelle les dépenses militaires du Reich, l'organisation de la Reichwehr et la faveur dont jouissent près des autorités des associations comme le Casque d'Acier. Tout cela est clair comme le jour, comme est clair le dessin de l'Allemagne de récupérer la Sarre... pour commencer.

Que deviendront donc dans ces conditions les relations de l'Allemagne avec ses voisins? Que deviendra la paix?

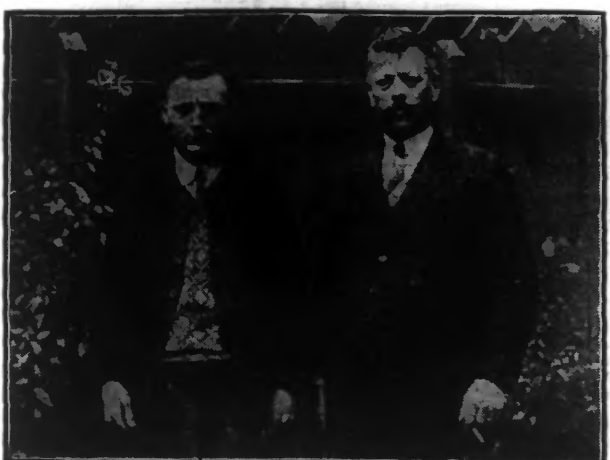
M. Poincaré se garde bien de hasarder des conjectures à longue portée. Il est prudent dans ses conclusions, car instruit par l'école de l'expérience, il sait combien tout est changeant en politique. Mais il n'empêche que de son article solidement documenté il se dégage une leçon qui ne sera pas perdue. Pour éviter toute surprise désagréable, soyons méfiants, calmes et forts.

Un gamin tire sur son père et tue son beau-frère

Lorient, 30 juillet. — Au village de la Trinité-de-Queven, près de Lorient, Pierre-Marie Le Scaviner, quinze ans, rentrant chez ses parents en état d'ivresse, eut une discussion avec son père, qu'il poursuivait en tirant sur lui trois coups de pistolet, sans l'atteindre.

Puis il abattit son beau-frère, Joseph Le Moing, 24 ans, qui tentait de le désarmer. Le jeune meurtrier alla se cacher dans le grenier de la ferme, où il fut découvert par les gendarmes, qui l'arrêtèrent.

L'arrestation du jeune meurtrier de M^{me} Wilson, à Paris-Plage



Notre photo montre l'assassin ANDRÉ LELEOUTRE, commissaire de police du Touquet, en compagnie de M. CHOCHOIS, secrétaire du qui le premier obtint ses aveux. (W.W.P.)

C'est avec une réelle satisfaction que nos lecteurs qui s'étaient intéressés à l'affaire Wilson, il y a deux ans, ont appris l'arrestation du jeune bandit André Leleoutre.

Ce criminel qui n'avait que quatorze ans au moment de l'assassinat de la malheureuse anglaise, semblant défier les meilleurs policiers de France, n'avait pas quitté un seul jour les emplois successifs qu'il avait tenus chez M. Pantier, menuisier, soit chez M. Alcover pour le compte de qui il livrait tous les jours à domicile, de la glace et des bouteilles de limonade.

Par hasard, et surtout grâce aux renseignements opportuns fournis par une femme qui avait failli être sa victime et grâce à sa perspicacité, M. Chochois, secrétaire de M. Ravin, commissaire de police du Touquet, « repéra » aussitôt très exactement l'individu que l'on recherchait en vain depuis longtemps.

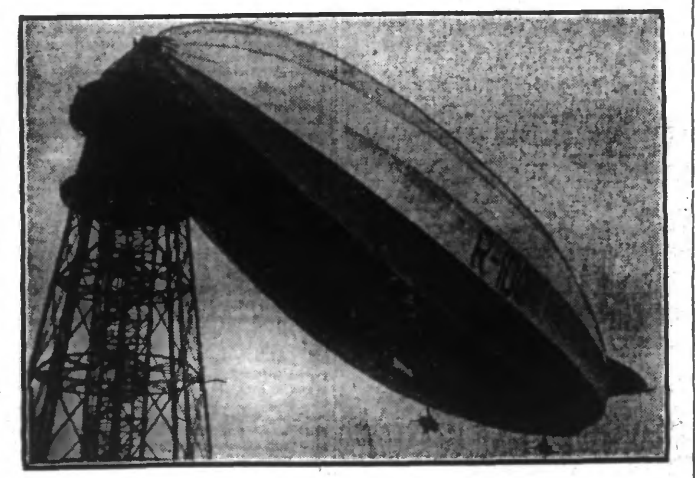
L'EMOTION DANS LE BOULONNAIS ET EN ANGLETERRE

La sensationnelle arrestation d'André Leleoutre a provoqué mercredi une vive émotion dans tout le Boulonnais et en Angleterre. Les journaux de Londres parlent à « Boulonnais » commentant longuement l'assassinat de M^{me} Wilson avec de grands titres en manchette. La plupart des journaux ne placent pas à constater que cette arrestation mettra fin aux nombreuses agressions qui avaient lieu depuis deux ans à Paris-Plage et qui rendaient les promenades de la forêt peu agréables.

Ce qui provoque surtout la stupefaction parmi la population de Boulogne et tout l'arrondissement, c'est qu'il s'agit encore une fois d'un tout jeune homme qui n'avait pas 15 ans au moment de l'horrible crime de la soirée du 19 mai 1928.

Et bien entendu tout de suite revient à l'esprit des Boulonnais un autre horrible crime, celui commis en juin 1929 aussi avec une sauvagerie inouïe par le jeune Jean Fourrier qui, à 16 ans 1/2 tua M^{me} de Saint-Marsville, sa patronne et bienfaitrice qui demeurait à Paris.

Le voyage du « R.-100 » vers le Canada



LE DIRIGEABLE « R-100 » A SON MAT D'AMARRAGE AVANT LE DÉPART (W.W.P.)

Londres, 30 juillet. — Le dirigeable « R-100 », qui se rend au Canada, a fait connaître sa position à minuit (Greenwich). Celle-ci était 53°05 latitude nord, 21° longitude ouest. Le ciel était couvert, mais la visibilité était bonne. Le vent était en décroissance.

Le but du voyage du R-100 est d'établir une nouvelle liaison aérienne entre l'Angleterre et son domaine américain. Le dirigeable sera, en effet, attaché ultérieurement à un service régulier entre la Grande-Bretagne et le Canada, mais le raid en cours aura aussi et surtout, même, préface-Lon, une valeur expérimentale.

Il s'agit d'éprouver d'abord la solidité et la sécurité du nouveau « paquebot aérien ». Les techniciens en profiteront pour établir un relevé des conditions atmosphériques prévalant dans les hautes zones au-dessus de l'Atlantique. Dans ce but, des indications météorologiques sont transmises par des postes de T.S.F. de chaque côté de l'Atlantique à l'échelle d'heure en heure. Le R-100 les reçoit sous forme de photographies, grâce au système de héliographie.

En outre, pendant le vol, afin de se rendre compte s'il existe des organismes végétaux dans les hautes régions atmosphériques au-dessus de l'océan, des expériences seront tentées à l'aide de disques spéciaux qui seront exposés toutes les trois heures en dehors de la cabine de contrôle. Leur surface, enduite d'une substance connue permettant aux organismes de vivre et de se développer, ils seront soumis plus tard à un examen à l'école d'agriculture à Cambridge.

Le R-100 est commandé par le chef d'escadron Boffa, qui se fit remarquer, en 1925 par l'habileté avec laquelle il fit manœuvrer le R-33 lorsque ce dirigeable, ayant été arrêté par une bourrasque à son mat d'amarrage, s'en alla à la dérive dans la tempête au-dessus de la mer du Nord.

Le R-100 emporte quarante-quatre personnes, soit six officiers et trente-deux hommes d'équipage et six passagers.

Le ministre du Commerce contre la hausse des prix

Paris, 30 juillet. — M. P.-E. Flandin, ministre du Commerce, a adressé une circulaire aux présidents des grands syndicats en ce qui concerne l'application de la loi sur les Assurances sociales. Cette circulaire dit notamment :

« Il m'est signalé qu'un certain nombre de commerçants et d'industriels ont majoré ou seraient sur le point de majorer leurs prix en raison de la mise en application de la loi sur les Assurances sociales. Les majorations dont il s'agit, et dont certains sont annoncées comme n'étant que le prélude d'augmentations ultérieures, sont généralement hors de proportion avec le pourcentage réel que représente par rapport au chiffre d'affaires, la charge de la cotisation patronale. C'est ainsi que cette cotisation, qui représente au maximum 5 % de ce chiffre est, dans certaines industries, prétexte à une hausse des prix atteignant parfois 40 %.

« Ces majorations sont absolument injustifiées et d'ailleurs contraires à la loi. Il m'est plus à la reconquête — aux directives données par la grande majorité des Chambres syndicales, ne peuvent que provoquer artificiellement une élévation brusque et générale du coût de la vie, et tendent en même temps à décourager l'effort accompli par les Pouvoirs publics.

« Or, la loi instituant le régime des Assurances sociales, si aucun facteur extérieur de désorganisation ne vient en gêner le jeu normal, peut et doit être appliquée sans faire augmenter sensiblement le prix de la vie.

« Le Gouvernement, en effet, ne saurait admettre qu'une loi destinée à donner à la masse laborieuse de notre pays de légitimes garanties de sécurité soit indirectement mise en échec par des pratiques qui, aboutissant à une augmentation générale du coût de l'existence, porteraient atteinte aux intérêts généraux de la nation. Il est décidé, le cas échéant, de prendre des mesures énergiques en vue d'éviter toute hausse qui, provenant d'initiatives individuelles ou collectives, prendrait prétexte des charges provoquées par les Assurances sociales. C'est ainsi, notamment, que tout agissement pouvant apparaître comme une manœuvre concertée en vue de la hausse des prix sera déféré au Parquet. »

UN HABILE SIMULATEUR

André Leleoutre était un habile simulateur. C'est ainsi que lors de l'enquête relative à la mort de Mrs Wilson, ses camarades d'atelier de chez M. Pantier, au Touquet, lui ayant demandé si l'homme blanc et lui ne faisaient pas le même individu, il avait simplement ri et haussé les épaules.

Ceci dénote chez lui un pouvoir de simulation très grand, car beaucoup auraient en pareil cas eu un geste ou même une hésitation qui aurait pu dévoiler leur culpabilité.

Le jeune bandit paraissait d'allure sombre et de conduite assez régulière. Il faisait parfois avec un camarade une partie de billard, à la sortie de l'atelier, mais il montrait surtout un penchant pour la lecture. Ses patrons n'ont jamais eu à se plaindre de lui, excusant les négligences qu'un gamin de quatorze ans pouvait commettre. Néanmoins, le comptable de la maison Pantier avait parfois laissé poindre une certaine inquiétude dans les rapports qu'il adressait à la préfecture. Leleoutre était, comme on le sait, pupille de la Nation.

Ajoutons qu'au cours d'une perquisition effectuée au domicile de la mère de Leleoutre, les policiers ont trouvé dans le grenier la bicyclette dont le jeune bandit s'était servi lors de l'agression dont Mlle Catherine Loyde faillit être victime, huit jours après la mort de Mrs Wilson.

ANORMAL ?

André Leleoutre a passé la nuit à la prison de Boulogne. Nuit assez calme, si l'on s'en rapporte à ses dires.

« Il s'est borné à répéter, pour sa défense: — Je ne voulais que l'embrasser. Je l'ai tuée parce qu'elle s'est défendue et m'a blessé... »

Singulière défense de ce jeune homme blond, à l'air doux, à la bouche petite et mince, qui ne fait pas, à première vue, figure de criminel. Cependant, à le considérer mieux, on découvre en lui quelque chose d'effrayant: deux mains énormes — « des mains d'étranger », comme l'a fait remarquer un policier de Boulogne — avec de larges pouces, presque aussi gros que des poignets.

Il semble bien qu'André Leleoutre soit un anormal. C'est l'effet qu'il a produit à tous ceux qui l'ont approché.

IL NARGUAIT LA POLICE

André Leleoutre n'est pas seulement un malfaiteur, un pervers, c'est aussi une victime de films et des romans policiers. Il a dû trouver un mallin plaisir à se soustraire aux enquêtes de la police du Touquet.

Il parlait du crime, et des agressions sans éprouver la moindre gêne.

Et quand il voulait — pour se procurer de l'argent — des objets de toilette ou des maillots de bains dans les cabines de Paris-Plage, il n'oublait pas de narquer les inspecteurs du commissariat en inscrivant, au crayon rouge, sur une des planches de la cabine cambriolée: « Bonjour, Messieurs de la police. » Et il signait: « L'Etoile rouge... »

EN AMERIQUE DU SUD...

On se souvient que durant longtemps, la rumeur publique accusa du crime de Mrs Wilson, le chef d'orchestre du Casino de la Forêt, M. Matras. On lui reprochait de s'être trouvé peu d'instants après le crime à l'endroit où fut découvert le cadavre de Mrs Wilson. M. Matras fut longuement interrogé. On pensa même à l'arrêter.

M. Matras a vu se fermer, depuis cette accusation, bien des portes.

Il est maintenant chef d'orchestre en Amérique du Sud. L'arrestation de Leleoutre ne manquera certainement pas de le réjouir.

L'INSTRUCTION

Au cours de la journée d'hier nous avons appris que M. Henri Raisenthal, avocat au barreau de Boulogne avait accepté d'assurer la défense de Leleoutre.

L'assassin ne sera vraisemblablement pas extrait de la prison avant demain vendredi pour être conduit au cabinet de M. Monmeslain, juge d'instruction, qui lui fera subir un interrogatoire sur l'assassinat de M^{me} Wilson. P.F. la suite sera lieu la reconstitution de la scène sur le sentier tragique au Touquet.

LA RÉCOMPENSE DE 10.000 FRANCS

On se rappelle sans doute que M. Wilson, peu après la découverte de l'assassinat de sa femme, avait promis 10.000 francs de récompense à celui qui ferait découvrir l'assassin.

M. Bergeant, son conseiller, a téléphoné à l'Agence Solitaires, chez qui cette somme avait été déposée, pour demander de la tenir

Le ministre du Commerce contre la hausse des prix

Paris, 30 juillet. — M. P.-E. Flandin, ministre du Commerce, a adressé une circulaire aux présidents des grands syndicats en ce qui concerne l'application de la loi sur les Assurances sociales. Cette circulaire dit notamment :

« Il m'est signalé qu'un certain nombre de commerçants et d'industriels ont majoré ou seraient sur le point de majorer leurs prix en raison de la mise en application de la loi sur les Assurances sociales. Les majorations dont il s'agit, et dont certains sont annoncées comme n'étant que le prélude d'augmentations ultérieures, sont généralement hors de proportion avec le pourcentage réel que représente par rapport au chiffre d'affaires, la charge de la cotisation patronale. C'est ainsi que cette cotisation, qui représente au maximum 5 % de ce chiffre est, dans certaines industries, prétexte à une hausse des prix atteignant parfois 40 %.

« Ces majorations sont absolument injustifiées et d'ailleurs contraires à la loi. Il m'est plus à la reconquête — aux directives données par la grande majorité des Chambres syndicales, ne peuvent que provoquer artificiellement une élévation brusque et générale du coût de la vie, et tendent en même temps à décourager l'effort accompli par les Pouvoirs publics.

« Or, la loi instituant le régime des Assurances sociales, si aucun facteur extérieur de désorganisation ne vient en gêner le jeu normal, peut et doit être appliquée sans faire augmenter sensiblement le prix de la vie.

« Le Gouvernement, en effet, ne saurait admettre qu'une loi destinée à donner à la masse laborieuse de notre pays de légitimes garanties de sécurité soit indirectement mise en échec par des pratiques qui, aboutissant à une augmentation générale du coût de l'existence, porteraient atteinte aux intérêts généraux de la nation. Il est décidé, le cas échéant, de prendre des mesures énergiques en vue d'éviter toute hausse qui, provenant d'initiatives individuelles ou collectives, prendrait prétexte des charges provoquées par les Assurances sociales. C'est ainsi, notamment, que tout agissement pouvant apparaître comme une manœuvre concertée en vue de la hausse des prix sera déféré au Parquet. »

La victoire des conservateurs aux élections canadiennes

Les derniers résultats connus des élections générales donnent la répartition suivante des sièges :

Conservateur, 138; libéraux 95; divers, 10.

Les gains des conservateurs dans la province de Québec et dans la prairie ont dépassé les prévisions les plus optimistes.

Dans la ville de Montréal, l'argument du chômage eut un certain poids. Mais c'est surtout la question du beurre qui a causé la perte des libéraux.

En 1925, le Canada avait fait avec la Nouvelle-Zélande un accord en vertu duquel les deux pays se faisaient des concessions douanières réciproques. Dans la liste des produits néozélandais exonérés figurait le beurre. Jusqu'à cette année, le beurre néozélandais n'avait pas concurrencé les agriculteurs canadiens, qui vendaient leur lait crémé aux Etats-Unis. Mais depuis quelques mois, les Etats-Unis ayant mis l'embargo sur le lait canadien, les cultivateurs fabriquent du beurre.

C'est alors que les expéditions de la Nouvelle-Zélande purent une atteinte directe aux intérêts canadiens et que le gouvernement libéral fut tenu comme responsable de la succession des événements que personne ne pouvait prévoir.

Les conséquences de la défaite sérieuse des libéraux sont multiples :

1° L'arrivée au pouvoir des conservateurs est imminente ;

2° Le Parlement sera convoqué prochainement pour prendre certaines mesures annoncées tendant à remédier au chômage et à modifier le tarif douanier canadien. Enfin, la conférence impériale de Londres en septembre verra le Canada représenté par des conservateurs, partisans de la protection à outrance des intérêts canadiens au lieu des libéraux qui avaient déjà spontanément consenti de nombreuses concessions aux intérêts impérialistes.

Le Times fait remarquer que par suite du gain de vingt-quatre sièges, fait par les conservateurs dans la province de Québec, l'élément français a repris une place notable dans ce parti.

Un coup de théâtre dans l'affaire du crime d'une Mouscronnoise

Dimanche dernier, nous annoncions qu'une femme, Jeanne Vercauteren, lassée d'être brutalisée par son mari, avait tué celui-ci de quatre coups de revolver.

Dans notre compte rendu du drame, nous disions qu'un loqueur, au bruit des détonations, s'était précipité dans la chambre tragique puis, perdant son sang-froid, s'était enfui dans la campagne.

Le meurtrière vit ensuite se constituer prisonnière à la brigade de gendarmerie de Mouscron. Lors de la descente du Parquet, la meurtrière, interrogée, renouvela ses déclarations, ajoutant qu'elle ne regretait pas son geste.

Un coup de théâtre vient à présent de se produire dans cette affaire, qui pourrait diriger l'instruction vers une toute autre forme.

Samedi soir, vers 19 heures, la brigade de gendarmerie de Mouscron recevait par télexgramme avis de procéder à l'arrestation du loqueur. Celui-ci, Félix Vancaneghem, ouvrier de fabrique, demeurant actuellement au logement rue du Gaz, a été arrêté par la gendarmerie.

Faut-il en déduire que Félix Vancaneghem fut complice de la meurtrière ou que celle-ci s'est accusée d'un crime qu'elle n'a pas commis ?

UNE REINE DE LA CONFISERIE A PARIS

M^{me} YVETTE BOUSSON, reine de la confiserie. Après les reines de beauté, les reines de la mode, de la couture, des halles et tant d'autres royautés d'un jour, la confiserie vient à son tour de se choisir une souveraine. C'est à M^{me} Yvette Bousson, une jeune confisère de vingt ans, qu'a été attribué le sceptre.

M. Macdonald et M. Snowden seront-ils « déposés » ?

Londres, 30 juillet. — Les milieux politiques sont vivement intéressés par un mouvement qui se dessine dans le parti travailliste, dans le but de déposer M. Macdonald et M. Snowden.

Les principaux instigateurs de ce mouvement sont de jeunes députés, et on y attacherait peu d'attention si deux des principaux membres du gouvernement n'étaient, croit-on, mêlés eux-mêmes à ce mouvement.

Un monument à Jeanne d'Arc en Angleterre

Londres, 30 juillet. — A l'occasion des fêtes du cinquantième centenaire du martyre de Jeanne d'Arc qui auront lieu, à Rouen, au mois de mai 1931, un Comité a été formé, en Angleterre, sous la présidence du cardinal Bourne, en vue d'ériger un monument commémoratif à la grande Française.

LES PEINES DONT EST POSSIBLE LELEOUTRE

Comme André Leleoutre n'avait au moment de l'assassinat de Mrs Wilson que quatorze ans et un mois, la peine maximum qui peut lui être infligée n'est qu'une détention dans une colonie pénitentiaire jusqu'à sa majorité. Il va sans dire que ce jeune individu devra accomplir son service militaire dans un des bataillons disciplinaires, plus communément connus sous le titre de bataillons d'Afrique.

Un cortège historique d'une incomparable richesse se déroulera dimanche et lundi à Bruxelles

Le mauvais temps a empêché, il y a huit jours, la sortie dans les rues de Bruxelles du fastueux cortège historique organisé par les provinces belges pour commémorer le glorieux passé de la Belgique depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.

Ce splendide défilé qui devait former un ruban merveilleux de sept kilomètres de longueur a été remis au dimanche 3 août.

Chacune des neuf provinces du royaume s'est attachée à réaliser par des chars et des groupes costumés une reconstitution idéologique d'une des grandes périodes qui se sont succédées au cours de l'histoire du peuple belge. Voici comment elles se sont partagées la tâche :

La province de Namur représentera la vie des populations préhistoriques en Belgique; le Limbourg fera revivre la civilisation romaine et les premiers temps du moyen âge; la civilisation religieuse et féodale sera reconstituée par le Luxembourg tandis que la vie politique et l'activité artistique de la même époque le seront par la province de Liège; la Flandre Orientale fera le tableau de l'organisation des communes à la fin du moyen âge et la Flandre Occidentale celui de la période bourgeoise au XV^e siècle; le Hainaut retracera le règne de Charles-Quint; la province d'Anvers rappellera le développement du grand port belge au XVI^e et au XVII^e siècles, et le Brabant retracera la conquête de l'indépendance et montrera l'organisation moderne. Pour finir, les trois chars de l'« Apothéose » représenteront le développement économique, intellectuel et artistique de la Belgique contemporaine, la colonisation du Congo, le départ des soldats en 1914 et leur rentrée triomphale en 1918.

La Commission nationale des fêtes du Centenaire fait savoir que les cartes d'invitation à assister au défilé du grand cortège historique, au parc du Cinquantenaire, remises pour le 23 juillet, seront valables pour la première sortie reportée au 3 août. Ces mêmes cartes donneront droit à l'accès des estrades le dimanche suivant pour le défilé de l'Ommevang.

La deuxième sortie du grand cortège historique est fixée au lundi 4 août. Rappelons qu'il suivra, le 3 août, l'itinéraire fixé pour le 27 juillet, c'est-à-dire :

Parc du Cinquantenaire, rue de la Lot, rue Royale, place Royale, rue Montagne de la Cour, rue Ravenstein, rue Cardinal Mercier, rue de la Colline, Grand-Place, rue de la Tête d'Or, rue Marché au Charbon, rue du Midi, rue des Teinturiers, boulevard Anspach, Bourse, place de Broekere, boulevard Adolphe Max, place Rogier, boulevard du Jardin Botanique, boulevard Bischoffsheim, boulevard du Régent, rue de la Lot, parc du Cinquantenaire.

Un coup de théâtre dans l'affaire du crime d'une Mouscronnoise

Dimanche dernier, nous annoncions qu'une femme, Jeanne Vercauteren, lassée d'être brutalisée par son mari, avait tué celui-ci de quatre coups de revolver.

Dans notre compte rendu du drame, nous disions qu'un loqueur, au bruit des détonations, s'était précipité dans la chambre tragique puis, perdant son sang-froid, s'était enfui dans la campagne.

Le meurtrière vit ensuite se constituer prisonnière à la brigade de gendarmerie de Mouscron. Lors de la descente du Parquet, la meurtrière, interrogée, renouvela ses déclarations, ajoutant qu'elle ne regretait pas son geste.

Un coup de théâtre vient à présent de se produire dans cette affaire, qui pourrait diriger l'instruction vers une toute autre forme.

Samedi soir, vers 19 heures, la brigade de gendarmerie de Mouscron recevait par télexgramme avis de procéder à l'arrestation du loqueur. Celui-ci, Félix Vancaneghem, ouvrier de fabrique, demeurant actuellement au logement rue du Gaz, a été arrêté par la gendarmerie.

Faut-il en déduire que Félix Vancaneghem fut complice de la meurtrière ou que celle-ci s'est accusée d'un crime qu'elle n'a pas commis ?

UNE REINE DE LA CONFISERIE A PARIS

M^{me} YVETTE BOUSSON, reine de la confiserie. Après les reines de beauté, les reines de la mode, de la couture, des halles et tant d'autres royautés d'un jour, la confiserie vient à son tour de se choisir une souveraine. C'est à M^{me} Yvette Bousson, une jeune confisère de vingt ans, qu'a été attribué le sceptre.

M. Macdonald et M. Snowden seront-ils « déposés » ?

Londres, 30 juillet. — Les milieux politiques sont vivement intéressés par un mouvement qui se dessine dans le parti travailliste, dans le but de déposer M. Macdonald et M. Snowden.

Les principaux instigateurs de ce mouvement sont de jeunes députés, et on y attacherait peu d'attention si deux des principaux membres du gouvernement n'étaient, croit-on, mêlés eux-mêmes à ce mouvement.

Un monument à Jeanne d'Arc en Angleterre

Londres, 30 juillet. — A l'occasion des fêtes du cinquantième centenaire du martyre de Jeanne d'Arc qui auront lieu, à Rouen, au mois de mai 1931, un Comité a été formé, en Angleterre, sous la présidence du cardinal Bourne, en vue d'ériger un monument commémoratif à la grande Française.

LES PEINES DONT EST POSSIBLE LELEOUTRE

Comme André Leleoutre n'avait au moment de l'assassinat de Mrs Wilson que quatorze ans et un mois, la peine maximum qui peut lui être infligée n'est qu'une détention dans une colonie pénitentiaire jusqu'à sa majorité. Il va sans dire que ce jeune individu devra accomplir son service militaire dans un des bataillons disciplinaires, plus communément connus sous le titre de bataillons d'Afrique.